

Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
De l'École de la Haute-Ville

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DU VAL-DES-CERFS
ÉCOLE DE LA HAUTE-VILLE

Procès-verbal d'une séance du conseil d'établissement tenue le 8 décembre 2014 à 19 h à la bibliothèque de l'école de la Haute-Ville.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Monsieur André Godard, parent
Madame Maryse Tétreault, parent
Madame Anick Péloquin, parent
Madame Kathleen Tremblay, enseignante
Madame Marie-Claude Crête, enseignante
Monsieur Denis Alarie, personnel de soutien
Madame Angèle Viau, conseil des élèves
Madame Marylou Daigle, conseil des élèves

PARTICIPAIENT ÉGALEMENT

Madame Anne-Marie Ménard, directrice
Madame Catherine Bombardier, secrétaire de gestion
Monsieur Louis Denicourt, directeur adjoint

ÉTAIENT ABSENTS

Madame Nicole Beaudoin, professionnel
Monsieur Jean-François Morin, enseignant
Madame Marie-Claude Chevrier, parent
Monsieur Martin Graveline, parent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE À 19 h 02 ET VÉRIFICATION DU QUORUM

Monsieur André Godard, président, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance.

2. MOT DU PRÉSIDENT

Monsieur Godard souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement (C.É.) et souhaite de joyeuses fêtes à tous.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CÉ # 14-15-032 Il est proposé par madame Maryse Tétreault
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE l'ordre du jour de la séance du 3 novembre 2014 soit adopté tel que présenté après avoir reporté le point 7 au besoin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2014

CÉ # 14-15-033 Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE le procès-verbal de la séance régulière du conseil d'établissement du 3 novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. SUIVI AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 3 NOVEMBRE 2014

1. Madame Anne-Marie Ménard, directrice de l'école, avise les membres du C.É. qu'elle a dû prendre une décision concernant la vente de tourtières par les classes de déficience intellectuelle. Elle a accepté qu'ils vendent des tourtières au coût de 10 \$ chacune plutôt que de 1 \$ à 5 \$ comme il avait été approuvé par les membres du C.É. lors de la séance régulière du 29 septembre 2014.

2. Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que les dates du voyage à New-York ont dû être modifiées. Le voyage sera donc le 5, 6 et 7 juin plutôt que le 15 mai, car il était impossible d'avoir de transporteur pour cette date.

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

6. PAROLE AUX ÉLÈVES ET AU PUBLIC

Étaient présents :

Madame Manon Gouin, parent
Monsieur Olivier Chapdelaine, enseignant ECR
Madame Isabelle Chevrette, enseignante ECR
Madame Claire Bergeron, enseignante ECR
Monsieur Marc-André Morisseau, enseignant ECR
Monsieur Sébastien Dupuis, enseignant ECR
Monsieur Joël Mailloux, enseignant ECR
Monsieur Éric Bédard, président du syndicat des enseignants

Chaque enseignant d'éthique et culture religieuse (ECR) présent à la séance du conseil d'établissement, à l'exception de monsieur Olivier Chapdelaine, dresse un portrait de leur réalité aux membres du C.É.

Monsieur Éric Bédard, président du syndicat des enseignants, fait part aux membres du C.É., de l'importance de leur décision pour la réussite des élèves.

7. FONDS À DESTINATIONS SPÉCIALES (LIP 94)

Ce point est reporté à une séance ultérieure au besoin.

8. CONSULTATION CSVDC

A) Actes d'établissement

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É. les actes d'établissement de la CSVDC.

Madame Marie-Claude Crête, enseignante, propose que le local A-103, servant de local à la médiathèque de la CSVDC, soit déménagé dans un autre établissement. Ainsi, l'école récupérerait un local pour pallier au manque d'espace.

Monsieur André Godard, président du conseil d'établissement, mentionne que le comité de parents peut appuyer cette démarche.

CÉ # 14-15-034

Il est proposé par madame Marie-Claude Crête
Et appuyé par madame Kathleen Tremblay

QUE les actes d'établissement soient adoptés tels que présentés, après avoir demandé à la CSVDC, le transfert de la médiathèque dans un autre établissement.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

B) Détermination des services éducatifs dispensés par les écoles

Madame Anne-Marie Ménard présente le document relatif à la détermination des services éducatifs aux membres du C.É.

CÉ # 14-15-035

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE le document relatif à la détermination des services éducatifs soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

C) Plan triennal de répartition et de destination des immeubles

Madame Anne-Marie Ménard présente le plan triennal aux membres du C.É et mentionne que les locaux du CRIF ne sont pas comptabilisés dans le total de la capacité d'accueil de l'école.

Un membre du C.É. demande combien peut-on asseoir d'élèves dans la cafétéria. Ce point sera ajouté en suivi à la prochaine séance du C.É. le 12 janvier 2015.

CÉ # 14-15-036

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE le plan triennal soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École de la Haute-Ville**

D) Règles et critères relatifs à l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire

Madame Anne-Marie Ménard présente les règles et critères relatifs à l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire aux membres du C.É.

CÉ # 14-15-037

Il est proposé par madame Kathleen Tremblay
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE les règles et critères relatifs à l'inscription des élèves dans les écoles de la Commission scolaire soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. PROJET D'ACTIVITÉS ÉDUCATIVES EN DEHORS DE L'HORAIRE ET DE L'ÉCOLE ET CAMPAGNES DE FINANCEMENT (LIP 87)

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, présente aux membres du C.É., les différentes sorties éducatives et campagne de financement présentées par les membres du personnel.

CÉ # 14-15-038

Il est proposé par madame Anick Péloquin
Et appuyé par madame Maryse Tétreault

QUE les projets d'activités éducatives en dehors de l'horaire et de l'école et les campagnes de financement soient acceptés tels que présentés.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

10. RAPPORT DU REPRÉSENTANT AU COMITÉ DE PARENTS

Madame Maryse Tétreault, substitut au comité de parents et parent, informe les membres du C.É. que lors de la dernière rencontre, le comité a discuté du calendrier scolaire 2015-2016. Il a également été question du budget du C.É. versus les fêtes de Noël dans les conseils d'établissement.

Monsieur Paul Sarazin fait état de la situation concernant les fusions des commissions scolaires et mentionne que la CSVDC ne devrait pas être fusionnée et que le gouvernement prévoit des coupures de l'ordre de 500 à 600 millions de dollars.

Madame Tétreault, informe les membres du C.É. qu'il y aura, prochainement, le Salon des parents et les organisateurs visent le double des exposants.

11. CORRESPONDANCE

Aucune correspondance à cette séance.

12. QUESTIONS À L'ÉTUDE

Grilles-matières

Madame Anne-Marie Ménard, directrice, informe les membres du C.É. que la maquette des grilles-matière est en processus d'élaboration. Il faut regarder le nombre de périodes accordées à l'ECR.

13. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE À 19 h 55.

La prochaine rencontre aura lieu le lundi 12 janvier à 19 h.

Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités,

CÉ # 14-15-038

Il est proposé par madame Kathleen Tremblay
Et appuyé par madame Anick Péloquin

QUE la séance soit levée, à 20 h 19.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Direction

Présidence